



Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale

Michel Catinat, chef d'unité à la DG GROW

Vendredi 19 février, le Cercle Europe et Economie sociale a eu le plaisir de recevoir à l'occasion de son déjeuner mensuel, Michel Catinat, chef de l'unité Clusters, économie sociale et entrepreneuriat de la DG GROW (direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME).

Tour d'horizon politique et place de l'ESS au sein de l'Union

Au niveau politique, Michel Catinat pense qu'il y a une réelle prise de conscience politique du rôle de l'Economie Sociale (ES) à la fois sur l'emploi et l'innovation. Les institutions européennes ont maintenant intégré que l'ES représente 10% du PIB européen. Le concept d'entreprise sociale est durablement ancré dans les politiques européennes.

Cette prise de conscience est liée à la stabilité financière de l'ESS et à la meilleure connaissance que l'ES représente une réponse à la crise, en assurant notamment une prestation de services répondant aux besoins sociétaux.

Cette prise de conscience est aussi liée aux attentes de la jeunesse en Europe pour une économie différente. Une récente étude montre que près de 50% des étudiants veulent travailler dans l'ES.

Paradoxalement, les acteurs de l'entreprise sociale montrent une frilosité à se faire reconnaître et à montrer à quel point ils sont importants. Il n'y a pas de voix à la hauteur des 10% du PIB incarné, sans doute parce que le secteur est parcellaire, ce qui nuit à sa visibilité.

Au niveau européen, les dispositifs décidés sous le Commissaire Barnier sont mis en place, notamment pour améliorer l'accès aux financements. Par exemple, 1.7 milliards d'euro sont disponibles vis les Fonds européens. Les fonds EASI offrent aussi une enveloppe pour la promotion de projets dans l'ESS. Dans l'EFSI (fonds européen pour les investissements stratégiques), plus d'une centaine de millions sont disponibles pour des projets, même si les opportunités existantes sont difficiles à saisir en raison des montages financiers et des projets visés qui doivent être d'un certain montant financier. Enfin, une centaine de millions sont également prévus pour la mise en place des « Social Impact Bonds ». Michel Catinat a invité les acteurs de l'ESS à se mobiliser pour faire remonter des projets dans le cadre du plan Juncker.

Lors de l'échange sur l'accès aux financements européens, notamment dans le cadre des fonds EuSEF, les membres ont souligné le caractère inapproprié des critères empêchant nombre d'acteurs de l'ESS à se saisir des possibilités offertes. Michel Catinat a été très intéressé par ce retour d'expérience d'autant que la Commission travaille à un réexamen des règles dans la continuité de la consultation lancée le 30 septembre sur le réexamen des règlements sur les fonds d'entrepreneuriat social (EuSEF). Il a appelé les membres à communiquer tout élément pertinent permettant à la Commission de faire comprendre les problèmes afin que cet outil fonctionne au mieux.

Poursuivant son tour d'horizon des réalisations de la Commission en soutien de l'ESS, Michel Catinat a indiqué que les nouvelles directives sur les marchés publics offrent de réelles opportunités pour l'ESS. Il reconnaît



Michel Catinat est à la Commission européenne depuis 1986. Avant cela, il a occupé différents postes d'économiste au sein de l'administration publique française, dans les services du Premier Ministre et du Ministre des Finances et des affaires économiques.

De 1986 à 1989, il fut conseiller économique à la Direction Générale des affaires économiques et financières où il menait des analyses économiques sur les politiques du marché unique. Ensuite, il a été chef de l'unité Société de l'information et technologies de l'information.

En 2010, il est nommé chef de l'unité « Technologies clés et Economie Digitale » au sein de la Direction Générale Entreprise et Industrie. En 2015, il est nommé chef de l'unité Clusters, économie sociale et entrepreneuriat au sein de la DG GROW.

cependant qu'en raison du retard dans la transposition, les premiers effets ne seront pas immédiats. Seuls 4 Etats ont en effet transposé les textes, dont la France.

L'Union européenne travaille également à la réalisation d'un cadre de référence pour l'entrepreneuriat reposant notamment sur 16 compétences qui sont déclinées et dont certains éléments touchent l'ES. L'objectif est de sensibiliser dans les formations sur les entreprises et les modèles d'entreprendre, aux autres voies qui existent dont celles de l'ESS. Cette sensibilisation dans le monde académique permettrait d'accompagner de nouvelles vocations.

Il y a une prise de conscience au niveau international de l'importance de l'ESS (par exemple la Task Force de l'ONU, le groupe pilote du président Hollande). La Commission fait également en sorte d'impliquer ses agences et ses DG dans le mouvement. Les acteurs de l'ESS doivent aussi penser à se tourner vers l'international et à proposer des exemples de modèles différents à la Commission. L'un des 4 piliers du travail du GECES concerne notamment la dimension extérieure.

En ce qui concerne la visibilité politique de l'ES, les présidences du Conseil qui se succèdent ont toutes mis à l'agenda l'ES. C'était le cas du Luxembourg avec des conclusions adoptées le 7 décembre. Ce sera aussi le cas de la Slovaquie qui organise une grande conférence sur le sujet en novembre. Cette conférence sera l'occasion de présenter le plan d'action en cours d'élaboration au sein du GECES (Groupe d'expert sur l'Entrepreneuriat Social de la Commission).

Projet de l'unité Clusters, économie sociale et entrepreneuriat et plan d'action

Ce plan d'action est le grand projet engagé par Michel Catinat. Son élaboration se fait par une approche bottom up. **La première étape** est la demande d'une participation active des acteurs de l'ES afin de fournir à la Commission des recommandations d'actions concrètes. Pour le moment, des drafts de recommandations circulent dans les services de la Commission et au sein du GECES. Cependant, le secteur étant parcellaire, il y a un réel besoin d'organisation pour assurer une convergence des propos et se tourner vers l'avenir de l'ESS et non plus s'enfermer dans des batailles sur le statut : 23 ans de combat n'ont finalement abouti à rien en raison des règles de procédures exigeant l'unanimité au Conseil. Michel Catinat souhaite améliorer cette organisation en passant par le GECES.

Michel Catinat a une approche pragmatique. Il souhaite également que le rapport du GECES soit le plus inclusif possible, tout en laissant la possibilité d'avoir des encarts spéciaux pour attirer l'attention sur des spécificités ou des demandes d'une famille de l'ESS. Il a par exemple cité les mutuelles. Le déjeuner a été l'occasion de souligner les enjeux spécifiques des groupements de mutuelles de différents Etats membres. Le concept d'entreprise sociale est celui qui a été retenue dans le cadre des travaux.

La première partie du rapport s'adressera à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et visera à la promotion des acteurs (sur l'accès au marché, le financement et les aides d'Etat).

Michel Catinat est à l'écoute des propositions qui pourront figurer dans son rapport final et invite les parties prenantes à se mobiliser et à parler d'une seule voix. Il a également appelé le secteur à faire preuve de réalisme dans les demandes.

La **deuxième étape** sera la mise en place de ces recommandations. La Commissaire en charge du dossier, Elzbieta Bienkowska est très sensibilisée à la question mais son portefeuille est très vaste. Le principal problème est que l'ES peine à trouver sa place dans les 10 priorités du Président Juncker. Le soutien politique est donc moins fort. Néanmoins, Michel Catinat est convaincu qu'en présentant un plan d'actions sur l'ESS et en soulignant la force économique du secteur, il pourra se faire entendre.

Bien sûr, cette stratégie ne fonctionnera que si le Président Juncker a l'impression qu'il y a une demande forte au niveau des Etats membres. Il a donc appelé les acteurs à se mobiliser aussi dans les pays pour faire remonter au niveau des Ministres des demandes. La France est active sur le dossier, comme en atteste la conférence qui sera organisée le 17 juin 2016 par le président de la République François Hollande. Michel Catinat a bon espoir

qu'il y ait une nouvelle impulsion pour l'économie sociale d'ici 2017. Mais il faut pour cela bénéficier d'un support politique.

Amendement à Solvabilité II

Dans le Plan Juncker, il y a une volonté et une vision politique. Une partie de l'EFSI doit être utilisée pour dynamiser l'ESS. Mais la mise en œuvre ne suit pas. Pour Michel Catinat, l'ES ne parvient pas à rentrer dans le cadre de ce plan car les projets présentés ne sont pas assez grands pour être susceptibles d'intéresser. Cette idée de grands projets ne correspond pas à la mentalité de l'ESS. La création d'une nouvelle classe d'actifs s'adresse peut-être plus aux assureurs classiques qui cherchent un retour sur investissement. A priori, les projets d'investissements structurels de santé (type hôpitaux) peuvent rentrer dans la définition de cette classe d'actifs. Mais il faut reconnaître que cela n'est pas très précis. Michel Catinat partage l'idée qu'il faut assurer un niveau de concurrence égal entre tous les acteurs qu'ils soient ou non du secteur de l'ESS.

Particularité du modèle mutualiste

Ce déjeuner a été l'occasion de souligner les points de convergence des familles de l'ESS au-delà de leurs grandes divergences : le but non lucratif. Michel Catinat partage l'idée qu'il s'agit en effet d'un élément différenciant tout en soulignant que cela ne veut pas dire ne pas faire de bénéfices. L'économie sociale est dans l'économie. C'est ce qui est fait avec les bénéfices qui fait la différence.

Michel Catinat a également été sensibilisé à l'empilement des réglementations notamment dans le secteur assurantiel et à l'absence de cohérence de certains travaux, ou aux risques qui pouvaient peser sur le modèle de gouvernance, au cœur de l'ADN de l'économie sociale. Il a appelé les acteurs de l'ESS à faire remonter leurs problèmes au niveau de la DG FISMA (en particulier Olivier Guersent). La DG FISMA devrait également renforcer ses équipes travaillant sur l'économie sociale.

Conclusions

Michel Catinat pense qu'il y a une certaine image de l'ESS qui circule et qui n'est pas la réalité. L'ESS est souvent catégorisée comme chargée de militantisme. Il faut que cela cesse et que l'on arrête d'opposer ce que l'on peut appeler une économie de droite et une économie de gauche. Avec un discours renouvelé, plus uni et constructif, l'ESS peut davantage se faire entendre à Bruxelles.
